

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 09/09/2022
Reçu en préfecture le 09/09/2022
Affiché le 15/09/2022
ID : 974-249740101-20220909-2022_080_BC_10-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 septembre 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE CINQ SEPTEMBRE à 14 h 00,
le Bureau Communautaire s'est réuni Au siège du TCO, à Le Port _ Salle du
Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M.**
Emmanuel SERAPHIN, Président.

Nombre de membres en exercice : **16**
Nombre de présents : **12**
Nombre de représentés : **4**
Nombre d'absents : **0**

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

OBJET

AFFAIRE N°2022_080_BC_10
Demande de subvention pour
l'exercice 2022 de l'association
Technopole

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 16

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
30 août 2022

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
12/09/2022

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à Mme Laetitia LEBRETON - M. Irhad OMARJEE procuration à Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Olivier HOARAU procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - M. Henry HIPPOLYTE procuration à M. Fayzal AHMED-VALI

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 SEPTEMBRE 2022

AFFAIRE N°2022_080_BC_10 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'EXERCICE 2022 DE L'ASSOCIATION TECHNOPOLE

Le Président de séance expose :

Dans le cadre du développement de l'économie numérique, la Technopole de La Réunion poursuit le développement de son action, en concordance avec l'engagement du TCO sur le soutien et l'accélération de l'économie par l'innovation à travers trois axes :

- Définir l'offre de services dynamique Technopolitaine Ouest,
- Accompagner et animer la mise en œuvre du projet,
- Promouvoir les acteurs innovants Ouest.

Objectifs :

Il s'agira d'appuyer le programme de détection et de pré-incubation de projets et d'entreprises innovantes sur le territoire Ouest. L'animation des entreprises innovantes qui en résulte sera portée en partie par le dispositif de l'incubateur.

Le soutien demandé au TCO visera à animer et accompagner les acteurs du territoire par des actions de mise en relation, organisation de matinales, d'ateliers, de petits déjeuner de l'innovation, de webinaires,

Ceci se matérialisera par un accompagnement en ingénierie de projet, une recherche de partenaires, d'aides financières, de montage de dossiers financiers, une préparation à l'entrée en incubation et la mise en relation.

La Technopole procédera en identifiant et en détectant les projets et porteurs d'idées. Elle accompagnera les TPE/PME du territoire dans leur démarche de transformation et de développement au travers de diagnostic innovation, et les porteurs de projets à la création d'entreprise dans le cadre de leur démarche d'innovation.

En matière de communication, la Technopole s'engage à mettre en valeur sur tous ses supports de communication les actions, manifestations, ..., organisées par elle ainsi que celles effectuées et déployées par les acteurs partenaires du territoire Ouest.

Elle s'est engagée, par ailleurs, à piloter la réalisation d'une cartographie de l'écosystème d'innovation sur le territoire ; outil particulièrement important dans l'accompagnement des dynamiques sur la micro région Ouest et en matière de marketing territorial.

N'ayant pu poursuivre son action au sein du « Moulin.re », la Technopole effectuera ses permanences au sein de LIZINE de Savanna .

Présentation du bilan partenarial avec la Technopole, de janvier à décembre 2021 :

L'association Technopole de La Réunion a participé à la détection, la stimulation et le développement de projets innovants sur l'Ouest grâce à son expertise en matière de pré-incubation. Ainsi, une vingtaine de porteurs de projet de l'Ouest ont pu obtenir un premier rendez-vous avec les chargés des missions (dont 4 en présentiel à LIZINE de Savanna).

Forte de son expérience sur les espaces technopolitains mais aussi dans hors les technopoles, l'association a développé son activité d'incubateur et a apporté ainsi sa vision et son réseau existant que ce soit sur le territoire, sur le département ou au niveau national.

Son action a pris des formes variées : présence régulière d'un.e chargé.e de mission (deux fois par mois sur deux jours), rendez-vous avec les porteurs de projets, rendez-vous avec les acteurs de l'innovation du territoire, pilotage des process d'accompagnement en pré-incubation, participation aux étapes de sélection ainsi que l'organisation de manifestations.

Dans le cadre du partenariat avec le TCO, elle a participé, en 2021, à la mobilisation des acteurs de l'innovation de l'Ouest en créant un réseau des professionnels par le biais d'événementiels réguliers. Ceux-ci ont permis d'une part, de créer du lien et des échanges entre les acteurs de l'écosystème et d'autre part, ont offert l'opportunité aux porteurs de projets d'entrer en contact avec des personnes ressources.

La Technopole a participé, en 2021, aux réunions de la Plateforme de la Transition Écologique et Industrielle organisées par le TCO, ainsi qu'aux ateliers Économie/Emplois/Formation organisées dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire de la Collectivité.

Elle a participé ou a été à l'initiative de nombreuses opérations :

- Concours de création d'entreprises innovantes 2021 au Port dans les locaux de Tetranergy (dont 24 dossiers de l'Ouest)
- Studio de l'Incubateur à l'hôtel Alamanda en Décembre 2021
- 3ème édition des RGR au Stella Matutina à Saint Leu le 17/11.
- Doctoriales 2022 du 27/09/21 au 02/10/21 à l'Hôtel Alamanda.

Partenariat proposé pour l'année 2022 :

De Janvier à Décembre 2022, le TCO souhaite reconduire le partenariat, sous les mêmes conditions avec cette association afin de continuer à favoriser l'émergence de projets économiques sur notre territoire, créateurs de valeur ajoutée et d'emplois L'enveloppe totale prévue à cet effet est de **15 000 €**.

Indicateurs de réalisation pour 2022 :

Pour l'exercice faisant l'objet de la présente demande de subvention, les indicateurs proposés au regard des objectifs précédemment exposés sont les suivants :

- Nombre de projets détectés : 30 minimum
- Nombre de matinale effectuées : 5
- Nombre d'atelier innovation : 2
- Nombre de personnes accueillies : 200
- Nombre d'entreprises visitées sur le TCO : 30
- Nombre d'entreprises accompagnées : 10
- Nombre d'entreprises valorisées : 15

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 21/07/2022.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 19/07/2022.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- **VALIDER la poursuite du partenariat avec la Technopole de La Réunion pour l'année 2022 ;**

Envoyé en préfecture le 09/09/2022

Reçu en préfecture le 09/09/2022

Affiché le



ID : 974-249740101-20220909-2022_080_BC_10-DE

- **VALIDER l'octroi d'une subvention à l'association Technopolis maximum de 15 000 € au titre de l'année 2022 ;**
- **AUTORISER le Président à signer la convention partenariale et les documents y afférant.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président